

## MESSAGE DU CONSEIL D'ÉGLISES CHRÉTIENNES EN FRANCE À L'OCCASION DE LA PARUTION D'UNE NOUVELLE BIBLE POUR LA LITURGIE CATHOLIQUE.

À l'annonce de la publication par l'Église catholique d'une version révisée de *La Bible. Traduction officielle liturgique*, et surtout en raison d'un changement opéré dans la traduction du texte biblique du *Notre Père* au chapitre 6 de l'évangile de Matthieu, des réactions contrastées ont été exprimées, notamment dans les milieux œcuméniques. Lors de son assemblée de novembre 2013, le Conseil d'Églises chrétiennes en France a donc décidé d'apporter quelques précisions à ce sujet.

### **Rappel historique.**

En 1966, la Conférence épiscopale catholique, les quatre Églises luthériennes et réformées en France et les évêques de trois juridictions de l'Église orthodoxe en France ont décidé d'adopter une traduction commune de la prière du *Notre Père* récitée par leurs fidèles. Cette version dite « œcuménique » a ensuite été reçue plus largement par les différentes familles ecclésiales francophones. C'est celle qui est utilisée au cours des célébrations œcuméniques et qui est récitée au cours des offices dans les Églises qui ont cette pratique.

La version du *Notre Père* récitée par les fidèles doit être distinguée du texte biblique qui est lu lorsque l'évangile de Matthieu (chapitre 6, versets 9-13) constitue une des lectures d'une célébration. Ce n'est pas la version dite « œcuménique » de la prière récitée qu'on trouve à ce jour dans les deux lectionnaires catholiques (les recueils de textes bibliques proclamés au cours de la messe, le dimanche ou en semaine) ou dans les différentes Bibles en usage (la Bible de Jérusalem, la traduction de Segond, en français courant...), ni même dans la Traduction œcuménique de la Bible (TOB). Cette différence n'a jamais fait de difficulté.

### **Le texte proclamé de l'évangile de Matthieu.**

Dans l'Église catholique, la traduction des livres liturgiques est en cours de révision. En lien avec la Congrégation pour le culte divin à Rome, les Conférences épiscopales des pays francophones (Afrique du Nord, Belgique, Canada, France, Luxembourg et Suisse) travaillent ensemble aux traductions en langue française. La nouvelle traduction officielle liturgique de la Bible publiée ce 22 novembre 2013 constitue une première étape de ce processus.

Dans cette nouvelle version de *La Bible. Traduction officielle liturgique*, le verset 13 du sixième chapitre de l'évangile de Matthieu est désormais traduit : « Et ne nous laisse pas entrer en tentation ». C'est cette traduction qui sera adoptée dans les deux lectionnaires catholiques qui entreront en vigueur au premier dimanche de l'Avent 2014, début de l'année liturgique dans les communautés catholiques. Ce changement dans la traduction d'un texte biblique proclamé au cours de la messe ne crée pas de difficulté œcuménique particulière.

### **La prière récitée du *Notre Père*.**

La révision d'autres livres liturgiques est également en cours. En ce qui concerne le missel, dans lequel on trouve la prière du *Notre Père* récitée par les fidèles au cours de la messe, une nouvelle version fera l'objet d'un vote des Conférences épiscopales en 2015 ; elle serait utilisée à partir de l'Avent 2016.

En septembre 2009, avec un souci œcuménique et pastoral, les évêques catholiques français ont signalé ce processus de révision à leurs partenaires au sein du Conseil d'Églises chrétiennes en France. Ils les ont informés de leur projet de modifier la traduction de la sixième demande de la prière du *Notre Père* puisque la version actuelle récitée par les fidèles – « et ne nous soumetts pas à la tentation » – fait souvent difficulté, et ont sollicité leur avis.

Les chrétiens attachent bien sûr une grande importance à la prière que le Christ a enseignée à ses disciples. Par ailleurs, des choix de traduction peuvent infléchir l'image de Dieu qui est exprimée dans le *Notre Père*, avec des répercussions importantes pour l'évangélisation aujourd'hui. Il est donc normal que des réactions vives s'expriment lorsqu'un changement de formulation est envisagé. Les échanges œcuméniques sur la traduction commune du *Notre Père* doivent se poursuivre. Puissent ces discussions renforcer notre conviction d'être enfants d'un même Père. Pour sa part, le Conseil d'Églises chrétiennes en France continuera d'aider les chrétiens de notre pays à vivre comme des frères et sœurs en Jésus Christ.

Paris, le 22 novembre 2013

Pasteur François CLAVAIROLY – Métropolitain EMMANUEL – Mgr Georges PONTIER

*co-présidents*

-----

### **CONTACTS MEDIAS ET RESPONSABLES "COMMUNICATION"**

<i>Conférence des Évêques de France</i>	<i>Fédération protestante de France</i>	<i>Assemblée des Évêques orthodoxes de France</i>
<i>Mgr Bernard PODVIN</i>	<i>Mme Aude Millet-Lopez</i>	<i>M. Carol SABA</i>
<i>Tél : 01 72 36 68 41</i>	<i>Tél : 01 44 53 47 13</i>	<i>Tél : 06 20 18 46 77</i>